BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 783

28 – EURE-ET-LOIR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Créations d'établissements

131 996 779 RCS Chartres.
SCEA HARAS DE CHENONCE.
Forme : Société Civile.
Administration : Gérant : RINDERKNECH Caroline nom d'usage : RINDERKNECH. Gérant : GOURSAT Astrid nom d'usage : GOURSAT.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Beaurouvres, Ferme de Beaurouvres, 28120 Blandainville.
Activité : Prise en pension d'équidés directement liée à leur préparation, entraînement, travail ou valorisation ; préparation, débourrage, travail, entraînement et valorisation d'équidés domestiques, appartenant à la société ou confiés par leurs propriétaires ; accueil au pré de jeunes équidés, notamment non débourrés, avec prestations de soins, suivi, manipulation et éducation ; prise en charge temporaire d'équidés confiés en vue de leur travail, préparation, entraînement ou valorisation ; reproduction, naissance, élevage, éducation, préparation et vente d'équidés, notamment destinés à la discipline du dressage ; valorisation d'équidés confiés par leurs propriétaires en vue de leur commercialisation ; exploitation des terres, pâtures, bâtiments, équipements et installations nécessaires ou utiles à ces activités agricoles. À titre accessoire et en lien avec l'activité agricole : présentation et commercialisation d'équidés déjà confiés à la société au titre de ses activités de pension, travail, entraînement ou valorisation lorsque leur propriétaire décide de les proposer à la vente, moyennant le cas échéant rémunération ou commission ; prise en charge d'équidés confiés spécifiquement en vue de leur travail et de leur valorisation préalablement à leur présentation et à leur commercialisation, notamment dans le cadre de dépôts-ventes ; accueil de journées thématiques, stages, formations, démonstrations, rencontres, compétitions et concours organisés par des tiers, en lien avec les activités équestres de l'exploitation, ainsi que mise à disposition à cette occasion des installations et équipements de l'exploitation et fourniture de prestations liées à l'accueil, à l'hébergement, aux soins et à la prise en charge des équidés participants ; accueil et hébergement de cavaliers, stagiaires et professionnels participant aux activités organisées sur l'exploitation ou venant y travailler avec leurs équidés ; plus généralement, prestations et activités accessoires présentant un lien avec les activités agricoles de la société ou ayant pour support l'exploitation.
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2027.